



ACADÉMIE DE MARTINIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'ÉDUCATION

Lundi 29 novembre 2021

Depuis une semaine, la Martinique connaît des situations de blocages sur l'ensemble du territoire qui entravent l'accès aux écoles, collèges et lycées. Ces difficultés perturbent l'accueil des élèves.

Dans ce contexte, la continuité du service public de l'éducation demeure la priorité de l'académie.

Il s'agit de permettre à chaque élève de maintenir et de consolider ses acquis par la mobilisation des outils d'enseignement à distance et par une présence dans l'établissement lorsque cela est possible. Pour ce faire, chaque établissement scolaire de l'académie a activé son plan de continuité pédagogique au bénéfice des élèves.

L'académie invite les familles à rester attentives **aux informations régulièrement communiquées par l'établissement de leur enfant** concernant les conditions d'accueil et d'enseignement.

L'académie de Martinique et tous ses personnels, enseignants ou non, mettent tout en œuvre pour garantir les enseignements et la continuité du service public de l'éducation.

Contact presse

Cabinet du recteur

Claude MACENO / Cynthia TARANTINO

Tél. : 0696 85 97 70 / 0596 52 27 27

communication@ac-martinique.fr